

alors on commence à obtenir la kérosine, ou huile lampante, qu'on recueille soigneusement, et on s'arrête lorsque le poids spécifique du liquide descend à 0,845 ou 0,850. Alors, si on cesse tout à fait l'ébullition, il reste dans la chaudière les deux tiers de la matière qui y avait été introduite. Ce résidu, d'un poids de 0,870 à 0,880, sert de combustible, et en 1889 on en a vendu plus de 10 millions de barils. Si, au contraire, on continue la distillation, on obtient différents autres produits, tels que la vaseline et l'huile de graissage, du poids de 0,906 à 0,912. Mais en chauffant les résidus jusqu'à une température très élevée, à 900° C., on obtient le gaz de naphte, bien supérieur au gaz tiré de la houille, et ce qui reste forme une espèce de bitume servant à la fabrication de couleurs.

La kérosine, qui à Baku est le but presque unique de la distillation, car on dédaigne, pour la plupart, les autres produits, doit encore subir une épuration au moyen de l'acide sulfurique, de la soude et autres réactifs. C'est par suite d'un mélange avec ces substances que la kérosine devient limpide, d'une couleur blanche ou très légèrement jaunâtre, et c'est alors qu'on la livre au commerce. Le coût de la distillation se monte à 10 copecks par baril de naphte brut.

La capacité de transport du chemin de fer transcaucasien est loin de répondre aux besoins de l'industrie du pétrole. Ce chemin de fer, qui est devenu propriété de l'Etat, avait, en 1886, seulement 1,250 wagons-citernes. Mais comme cette même année les capitaux étrangers vinrent alimenter l'exploitation du naphte de Baku, et comme on permit aux Compagnies d'avoir leurs propres wagons-citernes sur la ligne, le nombre de ceux-ci s'accrut en deux ans jusqu'à 3,653.

Au mois d'août, les Frères Nobel et Co terminèrent leurs conduites de tuyaux au-dessus des montagnes. Car la forte inclinaison de la ligne par-dessus le col de Suram constituait le principal obstacle à une traction plus active et normale. A présent, cette Compagnie transporte son pétrole en wagons à la station de Mikhaïlovo, où il est versé dans des réservoirs. Puis, on pompe le pétrole jusqu'à Kvirilli, à une distance de 70 verstes, et là, on le transvase de nouveau en wagons à destination de Batoum.

Pendant les sept premiers mois de 1889, il arrivait à Batoum par chemin de fer en moyenne 4,965 wagons-citernes par mois, et pendant les cinq mois suivant, les arrivages s'élevèrent à 6,796 wagons par mois. On évalue, maintenant, la capacité de transport du chemin de fer à 7,000 wagons par mois, le chargement de chaque wagon étant de 10 tonnes. Lorsque le tunnel qu'on construit à présent sous le col de Suram sera terminé, à la fin de 1891, alors on estime que la capacité de transport du chemin de fer augmentera de 50 0/0.

Le gouvernement est sollicité depuis longtemps d'établir des conduites de tuyaux sur tout le par-

cours de la ligne de 839 verstes, afin de pouvoir pomper le pétrole depuis la Caspienne jusqu'à la mer Noire. Mais, jusqu'à présent, on a reculé devant la dépense. Le coût du transport de Baku à Batoum par voie ferrée s'élevait récemment encore à 15 copecks par poud de naphte. Et on évaluait le prix de revient d'un poud de naphte raffiné, rendu à Batoum tout frais compris, à 40 copecks le poud, ce qui serait bien au-dessous du prix demandé pour le pétrole américain.

Le stock de pétrole à Batoum, au commencement de 1890, était évalué à 3³/₄ de million de barils. Il existait alors dans ce port de mer 83 réservoirs, appartenant à dix-huit propriétaires, d'une contenance collective de 1 million 112,150 barils. Dans la rade mouillaient 26 steamers-citernes, qui ne trouvaient pas tous de chargements suffisants. De l'exportation totale, 50 0/0 se faisait en versant l'huile en vrac dans les bateaux, 7 0/0 en barils de bois et 43 0/0 en caisses d'étain. Les fabriques locales pouvaient fournir 30,000 de ces caisses par jour.

L'exportation du pétrole, d'après des relevés officiels du ministère des finances, s'est élevée, en 1889, à 14,880,807 pouds, dont 76 0/0 d'huile d'éclairage, 15 0/0 de résidus pour combustion, et 9 0/0 d'huile de graissage et d'autres produits, le tout étant évalué d'office à 26,130,022 roubles. Sur ce total, on a exporté à destination de la Turquie, 8 millions de pouds; en Grande-Bretagne, 7 millions 5; en Autriche-Hongrie, 6 millions 7; en Belgique, 2 millions 5; en Italie, 2 millions 2; en Allemagne, 1 million 9; en France, 0 million 8; en Perse, 0 million 7, et le reste à destination d'autres pays.

L'accise ou impôt sur le naphte depuis 1888 est de 40 copecks par poud de naphte raffiné et destiné à la consommation intérieure. En cas d'exportation à l'étranger, cet impôt est remboursé par le gouvernement, ou plutôt l'exportateur est muni à Baku d'un certificat d'immunité, qui lui permet de transporter son produit franc de tout droit à bord du bateau mouillant à Batoum et devant faire voile pour les pays étrangers. C'est ce qui explique la différence apparente entre les prix du pétrole à Tsaritsine et à Batoum; car, dans les prix courants de ce dernier entrepôt, on élimine d'ordinaire l'impôt dont le pétrole se trouve grevé dans l'entrepôt de Tsaritsine, comme étant destiné non à l'exportation, mais à la consommation intérieure.

Quant à l'importation du pétrole étranger en Russie, elle est nulle parce que le droit d'entrée se monte à 1 r. 20 c. en or par poud, ce qui fait au cours actuel 1 r. 65 cop. en papier crédit. Et ceci équivaut à une prohibition absolue.

Comte HENRI LUBIENSKI.

ORANGES ET PAIN FRAIS.—Une orange bien fraîche et saine mise dans la boîte au pain conserve la fraîcheur à celui-ci. La même orange est bonne pour plusieurs jours.

Renseignements Commerciaux

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Marie-Louise-Herminie Fau-
teux, épouse de M. Ovide-Charles-An-
toine Legris, officier du revenu, de
Montréal.

Dame Sophie-Cédulie Guérard, épouse
de François M. Dechènes, marchand de
Québec.

Dame Euphémie Benoit, épouse de
Magloire Goyette, fils, cultivateur et
commerçant d'Iberville.

Dame Rosanna Huet dit Dulude,
épouse d'Alphonse Laporte dit Denis,
cultivateur de Saint-Basile le Grand.

DIVIDENDES

Dans l'affaire d'Ulric Baril, second et
dernier dividende payable à partir du
14 septembre. — Bilodeau et Renaud,
curateurs.

Dans l'affaire d'Absolon Thouin, de
Repentigny, second et dernier divi-
dende payable à partir du 14 septem-
bre. — Bilodeau et Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de O. A. Laroche et
Cie, de St-Romuald, premier et dernier
dividende payable à partir du 21 sep-
tembre. — H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de L. Lanoie et Cie,
premier dividende payable à partir du
17 septembre. — Bilodeau et Renaud,
curateurs.

Dans l'affaire de Jos. Maillet, premier
dividende payable à partir du 22 sep-
tembre. — Chas Desmarteau, curateur.

CURATEURS

MM. E. Millier et J. J. Griffith ont
été nommés curateurs à la faillite de
Abraham Codaire.

M. Théophile Lamontagne a été nom-
mé curateur à la faillite de J.-Bte Pa-
quet, de Lévis.

M. Chas Demartean a été nommé
curateur à la faillite de M.C.E. Jacques,
de Montréal.

M. L. G. G. Béliveau a été nommé cu-
rateur à la faillite de Nap. Brodeur, de
Montréal.

FAILLITES

St-Roch des Aulnaies—M. Adolp. Méthot,
magasin général, a fait cession de ses
biens.

Québec—M. Venière Nicol, marchand,
a fait cession de ses biens.

MM. Croteau et Frère, épiciers, ont
fait cession de leurs biens.

Melle Mary Mahon, modiste, a fait
cession de ses biens.

Montréal—Ephrem Cinq-Mars, nou-
veautés, a fait cession de ses biens à la
demande de MM. Thibodeau Frères et
Cie.—Passif, environ \$30,000.—Assem-
blée des créanciers le 17 septembre.

Dame Elizabeth Keffe et Edouard
Larue (E. Larue et Cie), marchands de
bois, ont reçu une demande de cession
de la part de M. Théo. Larue et aussi
de la part de M. B. L. Vipond et autres.

Joseph Cloran et Jos. A. Cloran (Jos.
A. Cloran et Cie), épiciers, ont fait ces-
sion de leurs biens à la demande de M.
P. L. N. Beaudry. — Passif, environ
\$1,800.

Rivard et Saucier, épiciers, ont fait
cession de leurs biens à M. Chas Des-
marteau. Le stock est annoncé en
vente par encan.

St-Jean, P. Q.—M. J. E. Bourque, nou-
veautés, a reçu une demande de ces-
sion.

Normandin, Jac St-Jean—M. J. E. Trot-
tier, magasin général, a fait cession.

Nous aprenons avec plaisir que M.
Bonnin, ingénieur civil, gradué de l'E-
cole centrale de Paris et de l'Université
Laval, professeur à l'Ecole polytechni-
que, vient de se mettre en société avec

M. G. Mann, architecte, sous la raison
sociale de Bonnin et Mann.

Ces messieurs se chargeront de toutes
constructions: résidences privées, édi-
fices publics, installations d'usines,
ponts, canaux, aqueducs, égouts, etc.

Les nombreuses relations qu'ont MM.
Bonnin et Mann avec des capitalistes
français et américains, leur permettent
de s'occuper également de la vente et
de l'exploitation des mines et des bre-
vets d'inventions.

Ces messieurs se chargeront de plus
de toutes analyses minières et indus-
trielles, ainsi que des demandes de
patentes au Canada et à l'étranger.

Bureaux: Bâtisse New-York Life,
chambres 213 et 214, Place d'Armes.

COMPTABLES

Téléphone 776.

J. M. MARCOTTE

Comptable et Auditeur

No. 58 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Spécialité: Règlement d'affaires de fail-
lites entre créanciers et débiteurs, sans frais
judiciaires.

P. E. E. de LORIMIER

Comptable, Commissaire, Liquidateur
et Administrateur de Successions.

17 Cote de la Place d'Armes

MONTREAL.

Téléphone Fédéral No. 941.

Téléphone Bell 2422.

Chambre 21 Bâtisse "Wilson."

Bilodeau & Renaud

COMPTABLES, AUDITEURS ET
COMMISSAIRES

No 15, rue ST-JACQUES

SPÉCIALITÉ:

Règlement des Affaires de Faillites
Téléphone 2003

TRUDEL & DEMERS

Librairie et Papeterie

OBJETS

LE PIÉTÉ ET DE FANTAISIE

No 1611 RUE NOTRE-DAME

Objets de piété et de fantaisie

J. H. PILLET, B.A., B.C.L.

B. C. MACLEAN, B.A., B.C.L.

PILLET & MACLEAN

AVOCATS et PROCUREURS, etc.

No 146, RUE SAINT-JACQUES

Vis-à-vis le St. Lawrence Hall, Montréal.

M. PILLET est gradué LL.B. des Univer-
sités McGill et Manitoba.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes
couleurs

36 Rue Windsor, - - Montréal

A. R. CINTRAT

MARBRIER SCULPTEUR

Monuments, Pierres Tumulaires et Devants de
Chemins en tous genres, Carrelage en
Marbre et Mosaïque, Tables pour
Plombiers, Meubliers, etc

Téléphone No. 2973.

L. N. BERNARD

AVOCAT

DRUMMONDVILLE, P.Q.